

# Junot

## Annexe humidité et ventilation dans le logement

Rencontrant de plus en plus de problèmes d'humidité dans les logements dus à un manque de ventilation, nous tenons à vous préciser les conséquences qui en résultent et les gestes à respecter afin d'y remédier.

Tout d'abord, sachez qu'une partie de l'humidité provient des occupants qui dégagent par la respiration et la sudation 40 à 70 g d'eau par heure. Les activités domestiques telles que toilette, lessive, nettoyage et séchage du linge, produisent également de l'humidité. Au total : 10 à 20 litres d'eau par jour en moyenne.

### Quelles sont les conséquences ?

Toutes les infiltrations et les productions de vapeur d'eau entraînent les phénomènes de condensation sur les parois les plus froides. Cette condensation varie selon l'importance du renouvellement de l'air.

### Effets visibles sur le logement :

- Dégradation des revêtements de surface : décollement des tapisseries, moisissures et champignons dans les angles de murs et les parties les plus froides du logement, derrière les meubles.
- Ruissellement sous les fenêtres.
- Surconsommation de chauffage.

### Ce qu'il faut faire :

- Aérer, vérifier l'efficacité des ventilations : grilles obstruées, encrassées par des graisses, fenêtres constamment fermées.

Il faut aérer même par temps de pluie, l'air extérieur s'assèche lorsqu'il rentre dans l'atmosphère chaude de l'appartement, et il est plus facile à chauffer qu'un air saturé d'humidité.

- Pendant la toilette, la cuisine, il fait aérer ou mettre la VMC.

### Ce qu'il ne faut pas faire :

- Calfeutrer les portes et les fenêtres en l'absence d'autres modes d'aération.
- Obstruer ou laisser s'encrasser les grilles d'aération.
- Sécher le linge dans le logement en l'absence d'une ventilation correcte. Le séchage du linge doit être réalisé dans un endroit aéré.
- Chauffer insuffisamment un logement ou uniquement pendant les heures d'occupation.

***Un des remèdes contre la survenue de l'humidité : mieux aérer, ouvrir les fenêtres au moins un quart d'heure par jour, si possible matin et soir.***

